

Le nouvel immeuble des Services techniques du Hainaut, à Mons.
6.650 m² de sol utile ; 37 m de hauteur ; 48 m de côté ; 24.000 m³.
Coût : 60 millions.

Le Heisim, no 9, sept. 1964.

LE « DELTA-HAINAUT »

NOUVEL IMMEUBLE DES SERVICES
TECHNIQUES DU HAINAUT, A MONS

ARCHITECTE : R. LAVEND'HOMME
INGÉNIEUR-CONSEIL : M. VAN WETTER

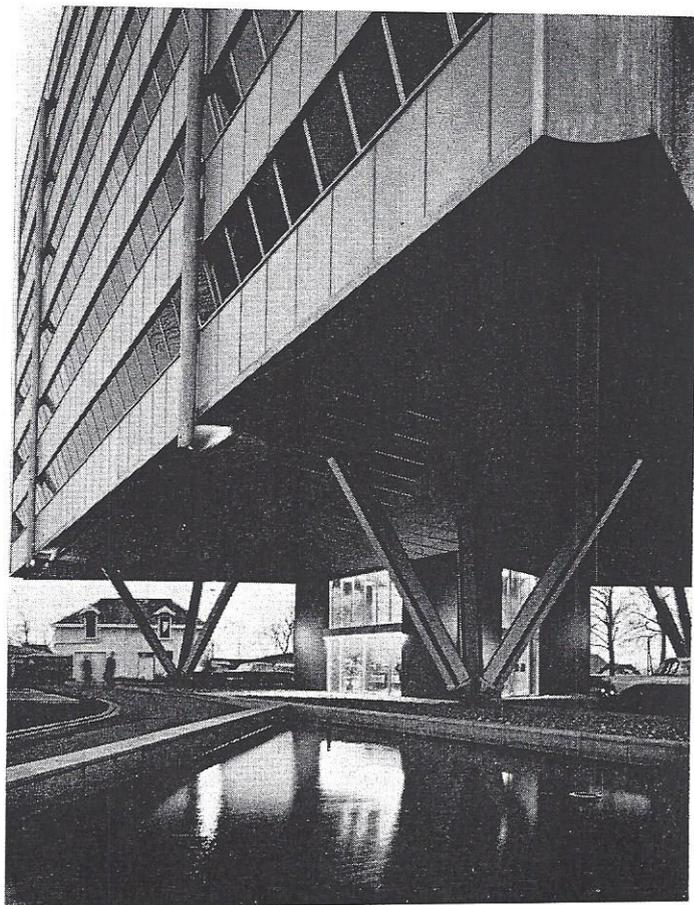
ENTR. GÉN. : J. BAUDOUX - CHARLEROI

Dans son discours d'inauguration, M. Emile Cornez, Gouverneur du Hainaut, dit pertinemment : « Le « Delta-Hainaut » est un acte de foi dans les destinées provinciales. Il a une valeur symbolique, car sa conception architecturale le situe dans la projection des constructions de l'avenir. Le choix de la région, où il se trouve implanté, comporte une signification du même ordre qui n'échappera à personne ».

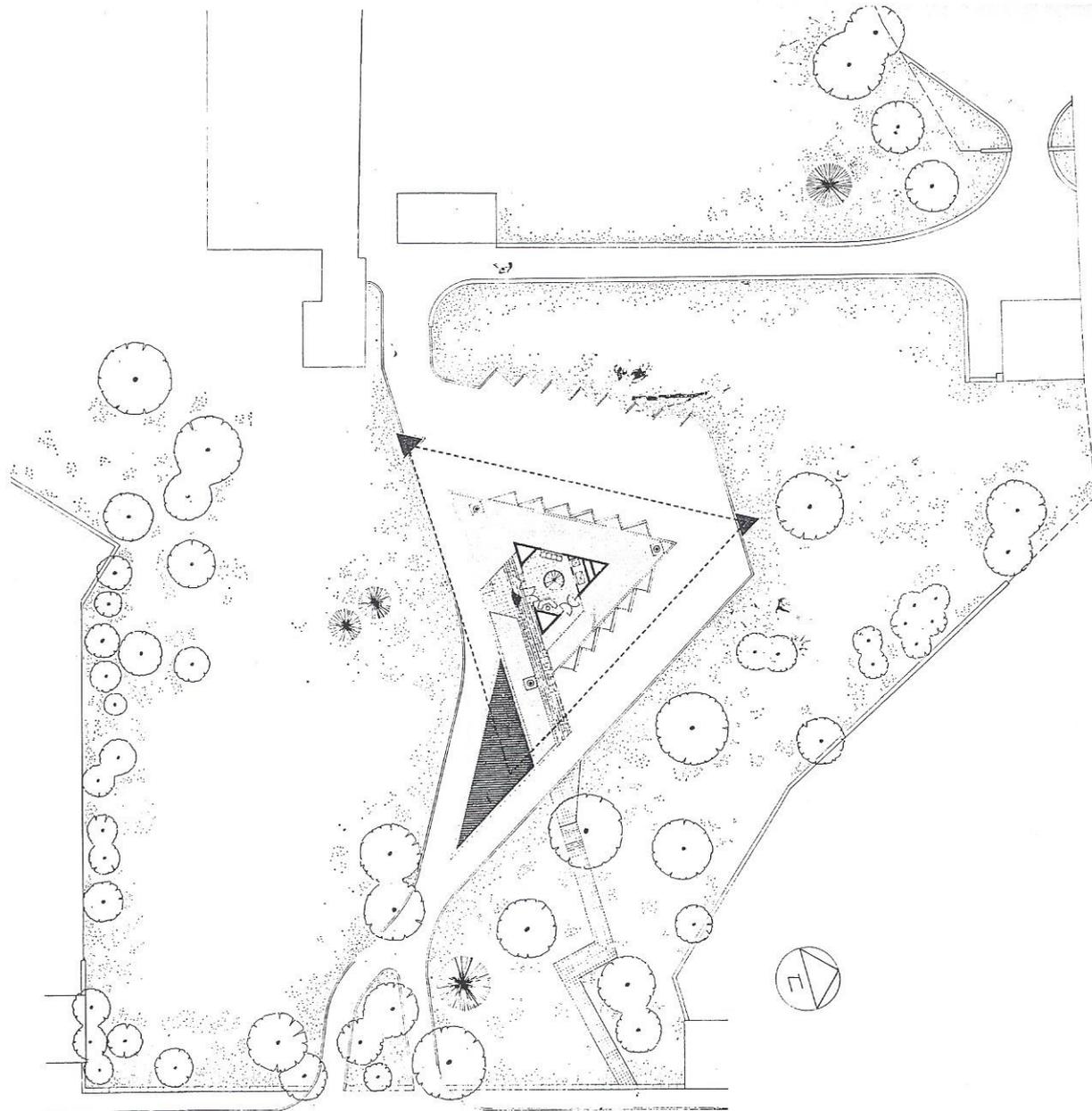
En effet, le « Delta » est le building des Services techniques du Hainaut, le lieu de travail de son auteur, le sympathique Rold Lavend'homme, architecte en chef-directeur, et de son équipe de collaborateurs. Il s'agit donc d'une réalisation provinciale. Ceux qui la conçurent sont des fonctionnaires dont on reconnaîtra la compétence, l'autorité et l'audace. Nous pouvons considérer comme une chose heureuse que les autorités firent pleinement confiance aux techniciens.

Le « Delta » groupe de nombreux services ou offices techniques autrefois dispersés dans la ville de Mons. Le bon sens commandait de les réunir. On y trouve l'Institut de recherches économiques du Hainaut, le bureau du Survey, l'Association intercommunale pour le Développement économique et l'Aménagement des régions du Centre et du Borinage, la Société régionale du Logement (Sorelobo), l'Office de l'Orientation professionnelle et scolaire de l'Arrondissement de Mons, etc. La réunion de ces organismes dans le « Delta » permit de libérer des zones mortes dans le centre de la ville. Elle assura aussi à tous de meilleures conditions de travail, le building étant édifié à l'extérieur des boulevards, avenue du

Détail montrant les tripodes et le noyau central qui a également la forme d'un prisme équilatéral.



Plan au sol.
 Architecte :
 R. Lavend'homme et
 Services techniques
 du Hainaut.



avenue Général de Gaulle

Général de Gaulle, dans un jardin planté d'arbres et de pelouses, d'une superficie de deux hectares.

La technique et l'aspect du « Delta », son style, résultent de l'accord entre les données essentielles du programme et l'acceptation des formes proposées par l'évolution architecturale.

Il fallait tenir compte de la nature spéciale du sol, contenant de longues galeries exécutées durant les différents sièges militaires que subit Mons, ainsi que de la proximité de terrains miniers susceptibles de provoquer des affaissements, enfin de la force des vents. Il fallait également observer les commandements d'une économie bien comprise.

Le bâtiment devait être équilibré, rigide mais souple, parfaitement isostatique, disposé pour toutes choses de manière rationnelle et confortable. Les plans devaient offrir les meilleures possibilités d'adaptation des surfaces utiles en fonction de transformations que pourraient imposer dans l'avenir le développement de certains services.

Le « Delta » est un prisme équilatéral de 48 mètres de côté et de 37 mètres de hauteur, offrant à l'usage 6.650 mètres carrés utiles. Son volume est de 24.000 mètres cubes.

Le prisme triangulaire est posé, à 7 mètres du sol, sur trois tripodes d'acier. L'articulation de chacun de ces tripodes est fixée sur un fût en béton long de 4 mètres, accroché au terrain par des pieux de 8 mètres.

On sait que la disposition triangulée des poutres d'étage assure à une construction un contreventement parfait. La forme choisie s'imposait d'autant plus que le terrain pouvait

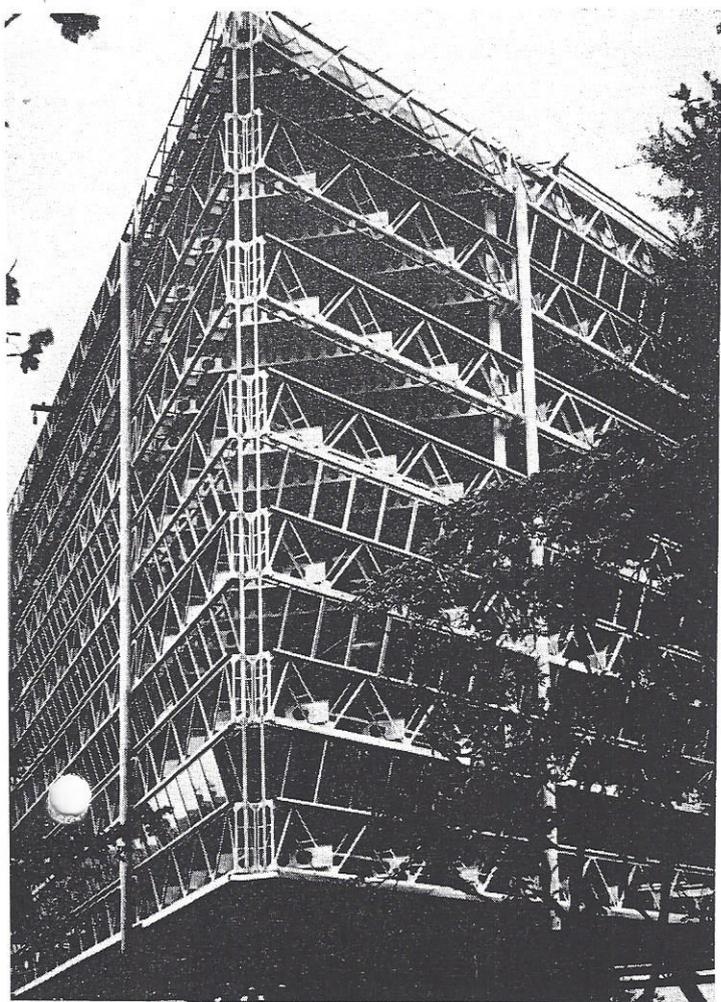
bougier — et qu'il a déjà bougé sans dommage pour l'édifice. Il offrait aussi l'avantage du moindre encombrement au sol.

L'ossature du « Delta », très savante, fut établie avec l'assistance de M. Marcel Van Wetter, excellent ingénieur. Elle possède l'aspect d'un gigantesque « meccano ». C'est une charpente métallique faite de poutres et treilles ou de poutrelles évidées. Elle pèse 539 tonnes. Cependant elle fut dressée en sept semaines. Exécutée en matériaux traditionnels cette structure aurait atteint le poids respectable de 2.600 tonnes environ. L'utilisation d'une ossature métallique, grâce à sa rigueur dimensionnelle, permet de mettre en fabrication, au moment de l'ouverture du chantier, tous les éléments de structure et de parachèvement.

M. Renold Lavend'homme s'exprime comme suit sur les études de modulation qui devaient permettre de concevoir une construction aussi précise :

« Préalablement à l'étude du plan, les recherches ont été orientées vers l'efficacité, en écartant l'inutile et en recherchant, avec un grand sens de l'humain, les meilleures conditions de travail pour les usagers.

» Le poste de travail s'articule autour de l'agent (technicien ou employé), dénominateur commun de tous les éléments du programme qui deviennent alors interchangeables. Les études ont été conduites en pensant que le rendement d'un service dépend largement de la parfaite adaptation des lieux à leurs besoins sans négliger l'influence du cadre ni les conditions d'hygiène et de confort indispensables ; les auteurs du projet



L'ossature métallique est un modèle de légèreté. A la fois souple et rigide ; elle assure parfaitement l'isostaticité du bâtiment.

d'adaptations imprévisibles à ce jour et qui se manifesteront inmanquablement. Pour répondre facilement à la mobilité croissante des distributions intérieures, la modulation choisie doit résulter d'une trame de faible amplitude permettant cette gymnastique de cloisonnements et l'aisance d'utilisation de la surface construite.

» Le plan du bâtiment est donc constitué par un assemblage de cellules de mêmes dimensions pouvant répondre à tous les besoins. Cette conception est la seule qui soit susceptible d'augmenter la rentabilité du bâtiment ».

L'élasticité ainsi obtenue s'applique aux surfaces de travail, de rangement, de circulation, mais encore aux mobiliers de manière à donner la satisfaction la plus complète aux utilisateurs.

Les cloisons intérieures, faites de tôles d'acier de 2 mm, isolées par de la laine de roche, sont facilement démontables. Les planchers sont composés d'une tôle d'acier de 1,5 mm, de feutre et de lino. Les plafonds sont de laine de roche sur laquelle est collée une feuille de vinyl lavable. L'ensemble est insonore.

Les façades, de conception originale, groupent des panneaux en glace trempée émaillée avec interposition de laine de verre et des châssis de fenêtres, en vitrages doubles, avec glace grise pour l'extérieur. Les vitrages sont inclinés vers l'intérieur des locaux, afin de les protéger le plus possible de la chaleur solaire. Une telle disposition donne aussi une vue admirable sur le site.

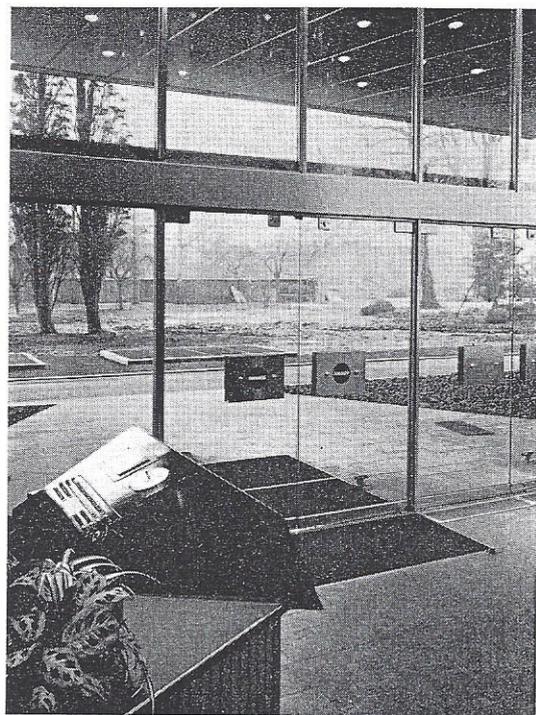
Le « Delta », évidemment, possède le conditionnement de l'air, qui assure hiver comme été une véritable allégresse respiratoire.

ont voulu que les locaux permettent de faire tout travail avec le moins d'effort possible, ou plutôt le meilleur travail pour un effort donné.

» C'est ainsi que la cellule polyvalente, pour les plans de travail, d'administration, de technique et de direction, a été arrêtée sur la trame de 2,40 m de large sur 5,60 de profondeur. Celle-ci correspond à une modulation structurelle et de parachèvement.

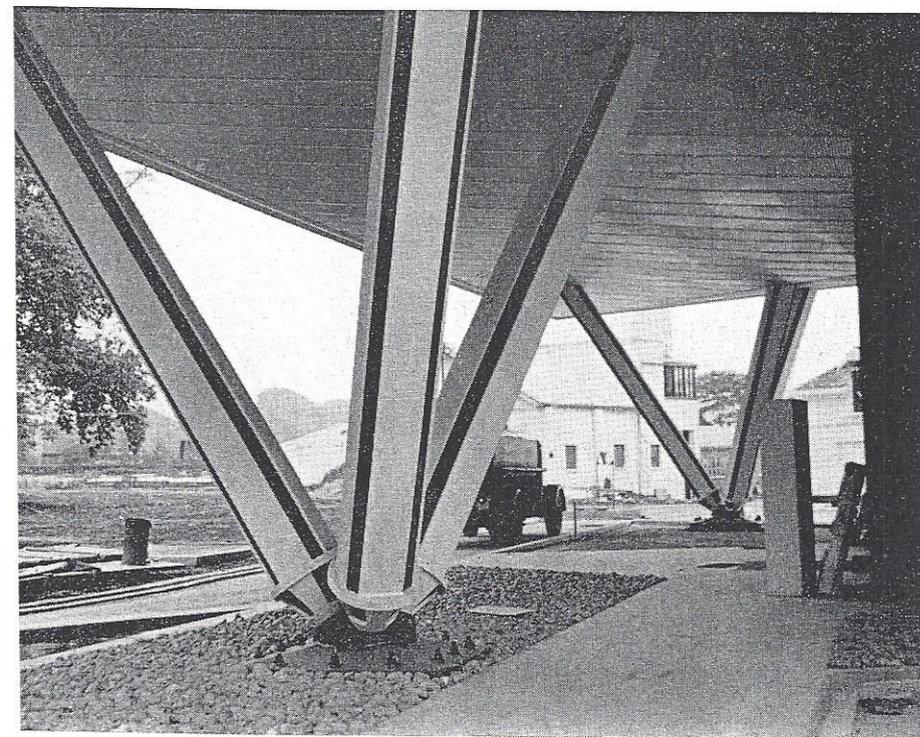
» Pour rendre aussi simple et aussi souple que possible le jeu des transformations, il faut pouvoir déplacer, avec une très grande aisance et à peu de frais, les cloisonnements afin d'agrandir certains locaux et d'en diminuer d'autres. Une

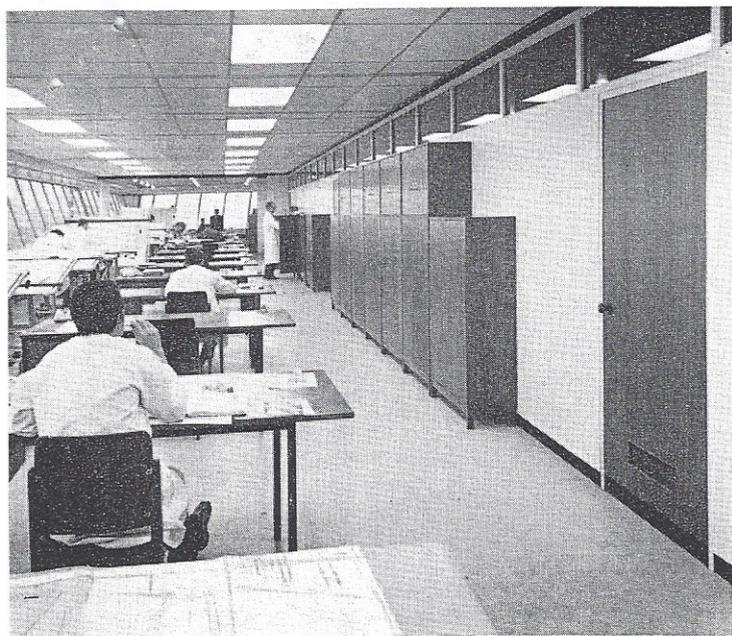
le possibilité de transformation offre toujours les solutions



Vue du jardin à travers les portes et parois vitrées du noyau central. A gauche, le bureau de la standardiste.

L'articulation de chaque tripode est fixée sur un fût en béton long de 4 mètres, accroché au terrain par des pieux de 8 mètres.





80 % de préfabrication. Le reste concernant surtout la pose sur chantier des éléments industrialisés.

Ce résultat très brillant fut obtenu grâce à la constitution d'une équipe dont tous les membres se connaissaient depuis longtemps et travaillaient joyeusement ensemble. C'est ce qui permit de mener parallèlement les études de structure, d'architecture, d'équipements et de techniques spéciales. Ladite équipe, composée selon les vues de Renold Lavend'homme était composée entièrement de fonctionnaires provinciaux, ce qui mérite d'être répété.

Lors de l'inauguration du « Delta-Hainaut », M. R. Stiévenart, député permanent, fit remarquer fort justement qu'il ne s'agit ni d'un morne bâtiment public, ni d'une colossale garniture de cheminée, ni d'un mausolée administratif. « Aujourd'hui le goût du décorum, du pesant et du lourd, a fait place à un « manhattanisme attardé » qui pousse certains architectes à planter des quilles géantes dans nos villes et à faire des « discours aux nuages ». On comprend que, à Manhattan, sur un sol rocheux et fabuleusement cher, le capitalisme amé-

ricain ait dû et parfois voulu planter, au seuil du Nouveau Monde, ce que Jean-Paul Sartre appelait « les ex-votos du capitalisme ». Mais en Belgique !

» En Belgique, tout commande de construire à l'échelle humaine et en accord avec l'homme en un paysage mesuré. C'est ainsi que plutôt que de construire un building qui écraserait et dominerait les hommes, nous avons voulu édifier un bâtiment qui élèverait les hommes et s'adapterait à leur vie et à leur travail.

» Au Delta-Hainaut donc, nous avons voulu donner à chacun un bureau lui permettant de faire le meilleur travail, dans les meilleures conditions. Nous avons voulu qu'il n'y ait pas de différence entre le bureau de la dactylo et celui du directeur, que la hiérarchie ne vienne pas de l'importance du bureau, mais de la seule valeur des hommes.

» Dans un monde en mouvement, le « Delta » est un bâtiment mobile. Bâti pour aujourd'hui, il sera toujours valable demain pour d'autres hommes dont la mission et les tâches auront changé... » Le député Stiévenart dit encore : « Ce prisme de lumière qui fait alliance avec le sol, les arbres, l'espace, le ciel et qui, par ses trois faces, parcourt l'horizon régional, c'est la carte de visite du Hainaut moderne pour tous ceux qui passent sur la grand-route qui relie Paris à Bruxelles. »

Comme le déclare M. Renold Lavend'homme, l'architecture du « Delta-Hainaut » résulte d'un acte collectif.

Il croit précisément que l'architecture n'est pas une addition de techniques diverses traitées par des hommes qui s'ignorent et qui sont séparés par des cloisons administratives souvent impalpables, toujours difficiles à franchir. Le conflit intime de l'architecture d'aujourd'hui, partagé entre ses conceptions traditionnelles et les conditions actuelles, tant matérielles que spirituelles, est déjà suffisant pour ne pas le freiner au départ par un manque d'organisation de l'équipe de base.

Lavend'homme constate, et il parle en orfèvre, qu'un semblant d'équipe fractionné au stade administratif, donc sans responsabilités, où personne ne peut prendre la direction effective des études conduit fatalement à l'échec. La cause des faillites des associations artificielles imposées à l'architecte doit être recherchée au travers de l'humain bien plus que dans les facteurs techniques. Par un choix rigoureux de tous les éléments, l'équipe permet à la technique, avec le minimum d'effort et de gaspillage des forces, d'obtenir le maximum de résultats esthétiques et pratiques.

Nous lisons récemment, à son propos, ces lignes pleines de sens de M. Emile Cornez, gouverneur du Hainaut (1) :

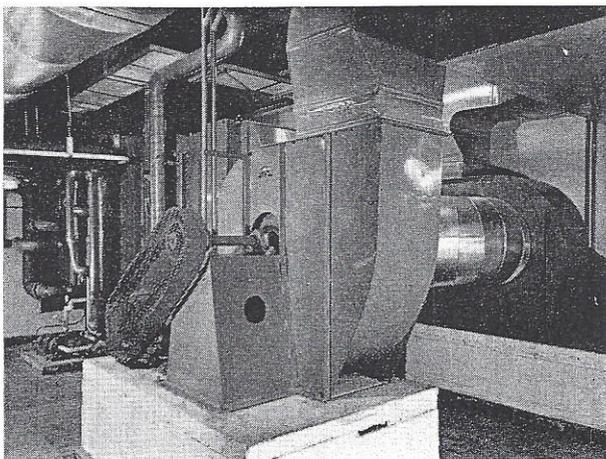
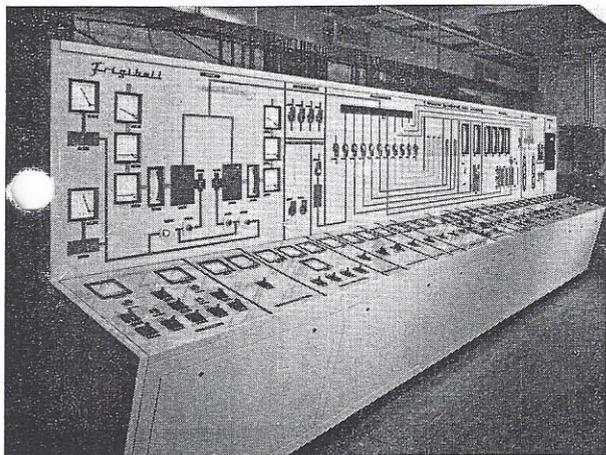
« De nos jours, les efforts de survie de l'individu au sein d'une collectivité oppressive voisinent la gageure et le défi.

» Les solutions heureuses ne sont pas, hélas, les plus nombreuses, notamment en matière d'urbanisme. Dans nos « villes tentaculaires », s'ajoutent les unes aux autres, en une sorte de progression géométrique, les difficultés d'un agencement et d'une coordination rationnels de la construction. Or, l'embellissement des lieux de travail, l'une des premières et des plus légitimes revendications actuelles, s'explique précisément par une sorte de réflexe défensif à l'égard des conditions pénibles dans lesquelles nos tâches quotidiennes doivent si souvent s'accomplir. Nous avons accepté la civilisation technicienne parce que, sans elle, aucune communauté mondiale n'est concevable. Mais nous exigeons d'accomplir notre labeur dans les meilleures conditions possibles.

» Il m'est agréable de constater que les architectes et les urbanistes hennuyers apportent une contribution efficace à la solution de ces questions. Leurs réalisations, notamment celles de M. Lavend'homme et de ses collaborateurs, prouvent que ceux-ci se rangent parmi les bâtisseurs les plus compétents et les plus avertis du moment. »

Parmi ceux-ci, il nous plaît de saluer spécialement M. Jacques Monniez, chef du Bureau d'Etudes des Services Techniques du Hainaut.

P.-L. F.



(1) « Architecture 64 », n° 57.